

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES TELLANCOURT ET VIVIERS SUR CHIERS

NOUVEAU
PORTAIL FAMILLE



INSCRIPTION
ANNULATION
PAIEMENT
EN LIGNE

ANNÉE 2022 - 2023
DE 3 A 12 ANS

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tel : 06.88.52.68.85

Mail : perisco-tellan-viviers@francas54.org

HORAIRES DES ACCUEILS

Lundis – Mardis – Jeudis – Vendredis

- Tellancourt : Matin de 7h15 à 8h30 Midi de 11h30 à 13h10 Soir de 16h10 à 18h30
- Viviers sur Chiers : Matin de 7h30 à 8h45 Midi de 11h35 à 13h15 Soir de 16h00 à 17h00

Les horaires sont adaptés en fonction des écoles.

PUBLIC ACCUEILLI

Les accueils périscolaires sont ouverts aux enfants scolarisés des écoles maternelles et primaires de Tellancourt, Viviers sur Chiers, Braumont et Rêvemont.

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée :

- D'une directrice, BENOIT Camille, titulaire BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)
- D'animatrices titulaires ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Taux d'encadrement :

- **Lors de déplacement :**
Minimum 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
Minimum 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus
- **Sans déplacement :**
Minimum 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
Minimum 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus

Taux de qualification :

- 50% de titulaire BAFA
- 20 % maximum de non qualifié ou, si l'effectif d'encadrement est de 3 ou 4 personnes, 1 d'entre eux peut ne pas être qualifié

LISTE DES SITES D'ACCUEIL

Écoles	Accueils périscolaires matin et soir	Accueils périscolaires Midi
Ecole de Tellancourt	Périscolaire de Tellancourt	Périscolaire de Tellancourt
Ecole de Viviers Sur Chiers	Périscolaire de Viviers sur Chiers	Périscolaire de Viviers sur Chiers
Ecole de Braumont		
Ecole de Rêveront		

MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Pour l'année scolaire 2022-2023, il est obligatoire de constituer un nouveau dossier d'inscription.
Une fois l'inscription validée, un mail d'activation de votre compte au Portail Familles vous sera envoyé.
Vous pourrez ensuite compléter les informations nécessaires et le planning de votre enfant directement en ligne.**

Dossiers disponibles sur demande auprès de la directrice, ou sur le site www.t2l-54.fr dans la rubrique enfance :

- Fiche d'inscription annuelle (renseignements famille et enfant)
- Fiche sanitaire (renseignements médicaux)
- Photo d'identité + Autorisation d'utilisation des photos
- Mandat de prélèvement + RIB
- Pièces justificatives à fournir :
Pour les allocataires CAF : Attestation de droits 2022 **où figure le nom de votre enfant** avec indication du quotient familial.
Pour les non allocataires CAF : Attestation de droits CPAM **où figure le nom de votre enfant** justifiant votre régime + Dernier avis d'imposition sur le revenu ou attestation de droits 2022 MSA.
Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué.

- Règlement obligatoire à l'inscription par chèque (à l'ordre des FRANCAS), espèce, virement, prélèvement, CB en ligne, CESU. Les Chèques Emploi Service Universel (CESU) sont acceptés, en format papier et numérique, pour tous les accueils, sauf les midis.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives
- Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- Favoriser la participation des enfants

TARIFS

(en vigueur au 1^{er} septembre 2022 et susceptibles de changer en cours d'année)

Tarifs 2022-2023

ACCUEILS PERISCOLAIRES - TELLANCOURT			Periscolaire matin 1h00	Periscolaire matin 1h15 uniquement Tellancourt	Périscolaire midi	Périscolaire soir 1h00	Périscolaire soir 2h uniquement Tellancourt	Périscolaire soir 2h20 Uniquement Tellancourt
Enfants scolarisés à TELLANCOURT et VIVIERS SUR CHIERS	Ressortissants du Régime général	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	2,25 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	4,25 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	2,30 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €	4,35 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	2,35 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €	4,45 €
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	2,40 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €	4,55 €
	Autres Régimes	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	2,80 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €	5,30 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	2,85 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €	5,40 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	2,90 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €	5,50 €
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	2,95 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €	5,60 €

Régime général :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2022 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

Autres régimes :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
- Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales.

Tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription non effectuée.

PERMANENCES DES INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

Salle périscolaire de Tellancourt

Du 22 au 26 août 2022 :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**Envoi des dossiers complets possible par mail avec demande d'activation
du compte Portail Familles**

HORAIRE D'OUVERTURE SECRÉTARIAT

Le secrétariat, situé au périscolaire de Tellancourt, est ouvert uniquement en période scolaire

Les lundis de 8h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h30

Les mardis de 8h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00

Et les jeudis de 8h30 à 11h00.

INFORMATION

L'organisation pourra être modifiée dans le cadre de la crise sanitaire, en application des décisions gouvernementales.

